

FEMMES PLURIELLES

n°58
Trimestriel
Juin 2017

bpost
business
PB-PP / B-12241
BELGIË(N) - BELGIQUE
BXL X P N°405 257

Publication des
Femmes Prévoyantes
Socialistes



PALESTINE

50 ans d'occupation

Nous sommes quelques-unes,
et de plus en plus nombreuses,
à contribuer à la réalisation de
ce magazine. Y sont répertoriés :
nos questionnements, nos positions
féministes, nos coups de poing,
nos envies de changement, nos luttes,
nos chutes et nos victoires.

LE FEMMES PLURIELLES

Vous souhaitez le recevoir
gratuitement chez vous ?



Rien n'est plus simple ! Faites-en la demande : par mail : femmes.plurielles@solidaris.be ou par tel : 02 / 515.04.01

Des remarques ?

Des suggestions ?

Des coups de gueule ou

Des mots d'amour ?

Écrivez-nous sur :

femmes.plurielles@solidaris.be

ou envoyez-nous tout ça

à l'adresse suivante :

Femmes Prévoyantes Socialistes

(Femmes Plurielles),

1-2 place Saint Jean

1000 Bruxelles

◆ ◆ ◆
EDITO

50 ANS

que les Palestiniennes et Palestiniens vivent sous l'occupation militaire israélienne. Nous avons donc saisi cette opportunité de nous pencher sur ce sujet difficile, non pas pour célébrer cette date mais bien pour vous donner quelques clés afin de mieux décoder ce conflit. Les médias en parlent souvent mais plusieurs d'entre nous en connaissent les grandes lignes sans jamais vraiment en savoir les enjeux, les causes. Nous avons donc opté pour vous présenter des témoignages, des réalités rencontrées sur le terrain afin de mieux appréhender le quotidien de ces femmes (et hommes), leurs luttes, leurs joies. Les aspects politiques sont bien entendu complexes et nous ne saurons pas approfondir ce sujet en une seule publication. Cependant, si nous vous donnons l'envie d'aller plus loin dans

la prise de connaissance de cette thématique, nous aurons avancé sur la voie de l'éducation permanente. Ce numéro prend place avant les vacances d'été. Il va sans dire que durant les mois de juillet et août, nous ne resterons pas sans activité. N'hésitez pas à vous rendre sur nos sites et réseaux sociaux pour prendre connaissance des animations qui seront développées dans les différentes régionales. D'ores et déjà, nous vous invitons à venir nous retrouver aux Solidarités les 26 et 27 août (Namur), sur le stand de associations du réseau Solidaris. Nous nous ferons un plaisir de vous y accueillir en toute convivialité. D'ici là, bel été à toutes et tous,

Carmen Castellano,
Secrétaire générale des Femmes Prévoyantes Socialistes

◆ ◆ ◆
SOMMAIRE

4 > 25

Dossier : Palestine, 50 ans d'occupation

26 > 27

La contraception, l'affaire des deux partenaires

28

Bande dessinée : Panique au logement social

29

Exposition : What is a woman

31

L'agenda près de chez vous

LÉGENDE COUVERTURE © Véronique Vercheval

Au sud d'Hébron, un village de bergers tente de subsister dans leurs grottes. L'administraton israélienne leur interdit de construire des bâtiments en dur.

Vous souhaitez recevoir ce magazine
gratuitement chez vous ?
Faites-en la demande :
Tél. : 02 / 515 04 01 - Fax 02 511 49 96 -
femmes.plurielles@solidaris.be

Des remarques, des suggestions ?
Écrivez-nous sur
femmes.plurielles@solidaris.be
Les FPS près de chez vous sur
www.femmesprevoyantes.be

Présidente des FPS : Sonia Lhoest
Coordination générale : Joëlle Sambu Nzeba
Équipe de rédaction : Stéphanie Jassogne & Marie-Anaïs Simon
Administration : Isabelle Colback
Concept et mise en page : Mathieu Van Assche (www.dirk.studio)
Photo de couverture: Véronique Vercheval

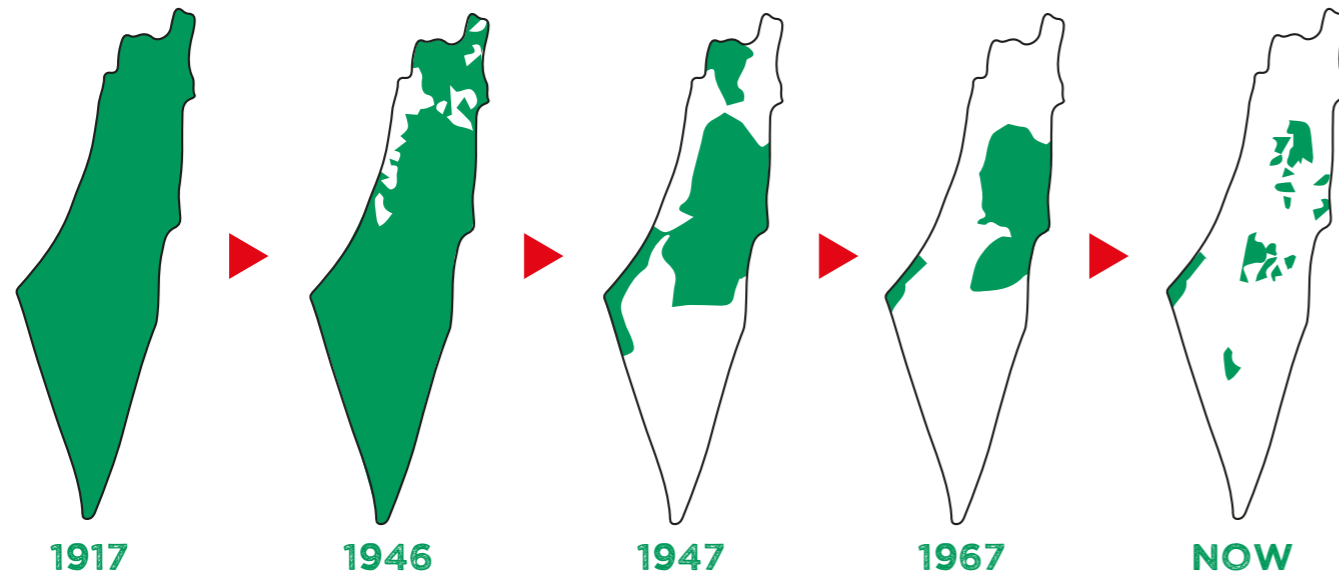
Editrice responsable : Carmen Castellano, FPS Secrétaire Générale, 1/2 Place Saint-Jean, 1000 Bruxelles

◆ ◆ ◆

DOSSIER

PALESTINE

50 ans d'occupation



BALFOUR ► NAKBA ► OCCUPATION

◆ ◆ ◆

Noémie Van Erps, coordinatrice du secteur socioculturel et Rosine Herlemont, chargée d'étude FPS

Chaque trimestre, dans Femmes Plurielles, nous consacrons un dossier à une thématique que nous essayons d'éclairer par nos valeurs féministes et progressistes. Nous défendons le respect des droits humains et l'égalité entre les femmes et les hommes, quelle que soit leur origine ou leur religion, nous soutenons les valeurs démocratiques, le droit à l'autodétermination des peuples et nous militons pour l'émancipation citoyenne, la liberté d'expression et la liberté de choix. Il nous semblait donc évident, l'année où la Palestine célèbre tristement sa cinquantième année d'occupation et de colonisation, de lui dédier un numéro qui à défaut d'être complet, se veut le plus exhaustif, le plus solidaire et le plus engagé possible au côté du peuple palestinien.

◆ ◆ ◆

Comprendre l'occupation

en QUELQUES DATES-CLÉS

Stéphanie Lecharlier pour Solidarité Socialiste

En 2017, la Palestine se rappelle plusieurs anniversaires aussi sombres qu'importants : 100 ans d'injustices, 70 ans de dépossession, 50 ans d'occupation et de colonisation. Privés de leurs droits les plus élémentaires, les Palestiniens subissent au quotidien humiliations, violences, destructions, spoliations. Pourtant ils résistent, s'organisent et se mobilisent pour revendiquer leurs droits.

POUR COMPRENDRE LE CONTEXTE, REVENONS D'ABORD SUR QUELQUES DATES QUI ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU PEUPLE PALESTINIEN.

► **LE 2 NOVEMBRE 1917**, en pleine guerre mondiale, le Premier ministre britannique Balfour adresse une lettre ouverte à lord Rothschild dans laquelle il annonce que « Le Gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif ». L'idée lui a été soufflée par les partisans du projet sioniste selon lequel le peuple juif, dispersé depuis près de 2000 ans, devrait se rassembler vers « Sion », c'est-à-dire vers la ville sainte de Jérusalem et la Palestine.

► **EN 1922**, à la suite de la chute de l'Empire ottoman, la Société des Nations confie à la Grande-Bretagne un « mandat » sur la Palestine. L'arrivée au pouvoir d'Hitler en Allemagne suivie de l'holocauste accélère brutalement l'immigration juive.

► **AU SORTIR DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE**, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte, le **29 novembre 1947**, la résolution 181, qui recommande le partage de la Palestine en un État juif (55 %), un État arabe (44 %), et une zone « sous régime international particulier » comprenant les Lieux saints, Jérusalem et Bethléem. La création de l'État juif sera vue par la communauté internationale comme une compensation pour les traumatismes subis durant la guerre 40 - 45 en Europe. Mais ce partage s'est effectué au mépris de la majorité arabe qui possédait 85 % des terres et refusait de les abandonner

► **EN 1948**, alors que le plan de l'ONU

n'est pas encore réalisé, l'État d'Israël est proclamé, rapidement reconnu par les États-Unis et par l'URSS. En réaction, les Arabes de Palestine, appuyés par l'ensemble des États arabes voisins qui ne reconnaissent pas l'État d'Israël, lancent une offensive.

► **EN 1949**, la coalition arabe est vaincue. Après cet événement, Israël repousse ses frontières, ce qui entraîne un découpage du territoire des Arabes de Palestine en deux : la Cisjordanie et la **bande de Gaza représentant 23% de la Palestine historique**. Les Palestiniens appellent cet événement la « **Nakba** », la catastrophe, car dans les territoires nouvellement conquis par Israël, 725 000 Palestiniens sont forcés à l'exode. Principalement vers les pays limitrophes (Jordanie, Liban et Syrie). Le retour de ces réfugiés, prévu par la résolution 194 de l'ONU, n'a jamais pu s'effectuer.

► **LES GUERRES QUI ONT SUIVI, LA GUERRE DES SIX JOURS EN 1967 ET CELLE DE 1973**, mènent toutes deux à la victoire d'Israël et entraînent notamment l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, ainsi que des déplacements massifs parmi les Palestiniens. Depuis ce moment-là, l'occupation militaire des territoires palestiniens et la colonisation, pourtant déclarées illégales à de nombreuses reprises par l'ONU (la dernière résolution date de décembre 2016) et l'Union européenne, n'ont fait que s'étendre et s'intensifier.

► **DEPUIS LES ANNÉES NONANTE**, malgré les efforts diplomatiques fournis et les différents accords de paix signés (comme celui d'Oslo en **1993** qui sera suivi par l'installation en **1994** de l'Autorité Nationale Palestinienne), la poursuite de la colonisation, des détentions arbitraires et l'absence de souveraineté palestinienne alimentent un

cycle de violences, où se succèdent Intifadas (« révoltes des pierres », entamées en **1987, 2000 et 2008**) et opérations militaires répressives telles que « Plomb durci » en **2008** et « Bordure protectrice » en **2014** à Gaza. Les attaques israéliennes visent officiellement les « terroristes » du Hamas dans la bande de Gaza, mais provoquent surtout de nombreuses victimes civiles et des destructions d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux... Au-delà de ces dates-clés et des bombardements médiatisés, l'occupation militaire et la colonisation des territoires palestiniens par Israël sont synonymes de persécutions quotidiennes de la part de l'armée et des colons israéliens, et ce, dans l'impunité la plus totale. Elles engendrent aussi une violence plus insidieuse qui se situe à tous les niveaux de la vie des Palestiniens. La bande de Gaza, sous blocus depuis 10 ans, est devenue la plus grande prison à ciel ouvert au monde. Le mur de séparation construit depuis 2002, déclaré illégal par la Cour Internationale de Justice, sépare les familles, divise les terres cultivables. Pour aller à l'école ou au travail, il faut faire la file des heures durant aux points de contrôle (checkpoint). Continuellement, les ressources sont volées, les cultures détruites. Les détentions arbitraires sont monnaie courante. L'économie est sous perfusion. Les jeunes, qui représentent un tiers de la population, n'ont aucune perspective d'avenir et 40 % d'entre eux sont au chômage.

Si vous aussi, vous voulez agir en faveur des Palestiniens, plusieurs pistes d'action vous sont proposées dans le cadre de la campagne « Palestine : 50 ans d'occupation » sur le site : WWW.STOP-OCCUPATION.BE

BELGIQUE PALESTINE

une correspondance à l'ombre du parlement

Lola d'Estienne d'Orves — rédactrice — stagiaire pour Femmes Plurielles

13 h à la Chambre des représentants. Gwenaëlle Grovonijs, députée fédérale de Namur et présidente de la section bilatérale Belgique-Palestine de l'Union interparlementaire, se sert un café dans une des innombrables salles du labyrinthe qu'est le Parlement fédéral belge. Trois ans qu'elle travaille avec son équipe pour la reconnaissance de l'État palestinien¹ et pour le respect du droit international qu'Israël continue de violer. Une bataille à l'image du conflit israélo-palestinien : inégale et interminable.

Difficile de comprendre comment la Belgique peut interférer dans le conflit israélo-palestinien. Pourtant, malgré les 5 000 kilomètres qui séparent les deux pays, la députée a fait de la cause palestinienne son cheval de bataille. Présidente de la section bilatérale Belgique-Palestine de l'Union interparlementaire, qui met en relation les député-e-s de chaque Parlement, elle monte souvent au pupitre des audiences pour proposer des textes et partager ses interrogations face à l'inaction du gouvernement belge. À l'ombre d'une des salles de réunion, elle se désole de cette nécessité : « Je préférerais que l'on n'en parle plus, qu'il n'y ait pas de conflits, mais malheureusement ce n'est pas le cas. À chaque fois qu'il y a une session au parlement, il y a malheureusement toujours des questions à poser au ministre sur des déclarations faites par Netanyahu ou des actes contre le droit international posés par Israël ».

UNE RÉTICENCE À POSER DES ACTES

Depuis 2015, elle a déposé et cosigné quatre textes demandant à ce que la Belgique se positionne vis-à-vis de la Palestine. Le premier portait sur la reconnaissance de l'État palestinien, et illustre pour elle parfaitement l'attitude de la majorité face à cette problématique : « elle a rejeté le texte et en a déposé un autre qui vise aussi la reconnaissance de l'État palestinien, mais au moment opportun, sous certaines conditions. C'est une manière de ne jamais reconnaître l'État, en mettant des clauses qui font que ce moment n'arrive jamais ». Une certaine réticence à prendre position qui s'explique, selon elle, par la manière dont la question est traitée avant tout : « la majorité des personnes ne considère pas qu'on est dans une situation où il y a un occupant et un occupé. Aujourd'hui, on traite la question comme si l'on avait

deux camps sur un pied d'égalité. Il est important de reconnaître en toute honnêteté intellectuelle qu'il y a une situation fondamentalement déséquilibrée : d'un côté le gouvernement israélien qui ne respecte pas le droit international de manière répétée, et de l'autre le peuple palestinien qui est dans une situation d'occupation depuis 50, voire 60 ans. Alors forcément, si l'on essaie de traiter les choses de manière équivalente, ça explique les positions molles qui sont prises sur le plan politique ».

L'ENJEU PRINCIPAL : UNE MOBILISATION CITOYENNE

Baisser les bras peut être tentant quand la situation semble tourner en rond. Le climat international lui-même favorise aujourd'hui la continuité des actions d'Israël : « ils sont dans une position encore plus décomplexée depuis l'élection de

JANVIER 2015

Proposition
de résolution
relative à la
reconnaissance
formelle par la
Belgique
de l'État de
Palestine

REFUSÉ

MAI 2015

Proposition
de résolution
concernant les
détentions
administratives

REFUSÉ

OCTOBRE 2015

Proposition
de résolution
concernant les
détentions
administratives
de prisonniers
palestiniens dans
les prisons
israéliennes

REFUSÉ

MAI 2016

Proposition
de résolution
relative aux suites
à donner à la
démolition de
projets de dével-
oppement belges
dans les territoires
palestiniens par
le gouvernement
israélien

REFUSÉ

Trump. Ils savent que les États-Unis n'iront jamais sanctionner leurs actions, au vu des positions du nouveau président ». Une mobilisation citoyenne importante apparaît alors comme le dernier recours. Pour la députée, il s'agit d'un des enjeux cruciaux des prochaines années, surtout face au délaissement médiatique et public pour la question palestinienne. Elle continue : « Quand il y a eu la question de l'apartheid en Afrique du Sud ou celle des bananes Chiquita², ça a amené des réactions concrètes chez les citoyens, mais aussi des réactions politiques. Les citoyen-ne-s sont définitivement la clé de voute. Il faut qu'ils comprennent que la situation est déséquilibrée pour que les gens se mobilisent. Alors, les droits internationaux et fondamentaux finiront par être respectés ».

QUELLES ALTERNATIVES ?

Les moyens par lesquels les individus peuvent se rassembler sont multiples et à plusieurs niveaux. L'étiquetage permet d'éviter d'acheter des produits venant des colonies israéliennes, même si la députée met en garde contre les erreurs qui subsistent : « Par exemple, un vin qui était vendu chez Delhaize était étiqueté made in Israël, mais était produit dans une colonie ». Plus fiable, mais plus radicale, la campagne

mondiale et locale BDS (Boycott Désinvestissement Sanction) cherche à créer un effet boule de neige en se désolidarisant de l'État d'Israël via un boycott de tous les produits israéliens (commerciaux, culturels, sportifs...), un désinvestissement des projets menés par des compagnies industrielles en Israël et l'aménagement de sanctions face aux violations du droit international. Une campagne que la députée socialiste soutient à titre personnel, mais qui n'est pas forcément bien médiatisée : « Elle est bien sûr très mal perçue par le gouvernement israélien, mais aussi en Belgique. De nouveau, puisqu'on considère qu'il y a deux camps et des torts des deux côtés, on trouve que c'est trop extrême. C'est toujours le même genre de débat ». Au final, c'est surtout la réalité du quotidien des habitants de la Cisjordanie et de la bande de Gaza qui rend la situation pressante. Après avoir été sur place dans le cadre d'échanges de l'UIP, la députée n'a eu de cesse de rappeler que cette question, souvent traitée comme un fait divers international, mérite de recevoir des réponses : « La question n'est pas le reniement de la souffrance du peuple juif, la question c'est le respect du droit international. Notre défi, c'est de réussir à mobiliser tout le monde sur cette question et à recentrer le débat. 50 ans d'occupation, ça fait quand même froid dans le dos. C'est dur quand on va sur place, c'est incompréhensible qu'on puisse rester sourd et muet face à tant de souffrances et qu'on

soit incapable d'assumer nos responsabilités, de chercher et de trouver une vraie solution ». L'entretien se conclut alors que le Parlement reste silencieux. Dans les couloirs climatisés du 13 de la rue de Louvain, on sent une sourde effervescence émaner des luttes et des pas pressés de chacun, d'un côté comme de l'autre. Les préoccupations palestiniennes semblent n'être qu'un énième dossier déposé sur une pile qui menace de s'écrouler. Gwenaëlle Grovonijs reprend une gorgée de café, marque une pause et rassemble ses affaires. Elle part comme elle est arrivée : préoccupée, pressée et en quête de solutions.

¹ Pour la majorité de la communauté internationale, le territoire palestinien existe, mais pas l'état. L'État comprend un gouvernement et toutes les infrastructures liées à cette condition. De fait, la reconnaissance de l'État palestinien par l'ONU et la communauté internationale donnerait accès au gouvernement palestinien à des organisations ou traités internationaux (ex : Cour pénale internationale), à la Convention de Genève sur la protection des civils, ou encore à des notions de droits des réfugiés. Les Palestiniens pourraient ainsi mieux combattre l'occupation israélienne, et mieux gérer leur pays, en tant qu'État et non en tant qu'entité territoriale.

² En 1990, un boycott des bananes Chiquita a été lancé par des citoyens, afin de dénoncer et entraîner un changement dans les conditions de travail déplorables et les pratiques environnementales intolérables de l'entreprise. Un boycott efficace, car en 1992, Chiquita s'est engagée dans une démarche de production bananière durable avec la Rainforest Alliance, une ONG qui cherche à préserver les forêts tropicales. L'entreprise a aussi fini par fournir de meilleures conditions médicales et de sécurité à ses ouvriers agricoles, une première dans le monde de la banane, mais avant tout des multinationales.



RÉCIT D'UN VOYAGE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Rosine Herlemont Chargée d'étude FPS

Quelques mois après les attentats de Bruxelles, Jan Jambon, le Ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur, s'est rendu en Israël pour s'inspirer des systèmes en vigueur à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv, réputé pour être l'un des plus sécurisés au monde. La Belgique a l'intention d'utiliser une méthodologie israélienne visant à déceler les comportements suspects à l'aéroport de Zaventem. Quand cette information est parue dans les journaux, il y a environ un an, j'admets ne pas m'être inquiétée d'une telle démarche. Depuis, j'ai voyagé en Palestine...

Le mois dernier, après un périple bouleversant en Cisjordanie, je me préparais à rentrer en Belgique le cœur gros, mais surtout plein de promesses. Promesses faites aux Palestiniens rencontrés à Ramallah, Naplouse ou Hébron qui m'avaient unanimement formulé le même souhait : porter leur voix jusque chez moi.

Le ventre noué d'indignation, mais impatient d'honorer ma parole, je me rends donc à l'aéroport Ben Gurion de Tel-Aviv pour prendre mon vol retour vers Bruxelles. J'arrive avec trois heures d'avance, cela me semble excessif, mais mon guide palestinien me l'a conseillé. Il m'a également recommandé de mentir sur mon voyage en omettant de préciser

que j'étais passée par la Cisjordanie ; l'idéal aurait été de prétendre être une pèlerine chrétienne venue tout spécialement pour célébrer la fête de Pâques.

Je passe le premier contrôle, tout semble se dérouler sans encombre, mais au moment de déposer ma valise sur le tapis roulant, on me demande, sans la moindre explication, d'aller plus loin pour une fouille approfondie. Je me rends alors dans une pièce équipée d'un scanner géant. L'amie qui voyage avec moi et dont la valise s'achemine déjà vers la soute m'accompagne.

Un objet semble perturber le militaire chargé d'inspecter mon bagage : il entreprend donc de tout vider.

Il procède alors à une analyse minutieuse de chacune de mes affaires. De mon linge sale à mon après-shampooing, tout y passe. Quand, intriguée, je m'approche de lui pour le questionner sur ce qu'il cherche, il me répond sèchement qu'il vérifie qu'aucune trace de poudre explosive ne se trouve dans mes effets. J'ai eu un rire. Pas par arrogance ou par défi ; j'ai ri parce que jamais je n'aurais pensé qu'on puisse me suspecter d'une telle chose. Grave erreur. Il a repris ses fouilles avec plus de zèle encore ce qui lui a permis de tomber sur un petit bracelet, pourtant bien caché sur les conseils avisés de mon guide, sur lequel était inscrit... « Palestine » !

Me foudroyant du regard, il m'ordonne de ne pas bouger et appelle son supérieur qui arrive quelques minutes plus tard. On me pointe du doigt, je dois le suivre. Mon amie, présente jusqu'ici, n'a pas le droit de m'accompagner. Pendant une heure, en anglais, on me pose des questions. Qui êtes-vous ? Pourquoi êtes-vous là ? Qui sont vos parents ? Quel est le but de votre voyage ? Où avez-vous été ? Pourquoi ? Avez-vous rencontré des gens ? Leur avez-vous parlé ? Pourquoi ? Avez-vous un message à transmettre ? Avez-vous fait des achats ? Lesquels ?



Détaillez-les-moi ! Pourquoi ? Qui êtes-vous ? Pourquoi êtes-vous là ? Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ?

J'avais menti, comme mon guide me l'avait indiqué. J'ai eu peur. Je ne savais pas si je devais continuer ce récit que je m'étais inventé ou avouer ma faute, mon délit... être allée en Cisjordanie ! Je n'ai rien dit et au bout d'une heure, à dix minutes de la fermeture des portes de mon avion et alors qu'il me restait deux contrôles à passer, ils m'ont laissée partir, satisfaits de m'avoir intimidée et fiers de m'avoir dissuadée de revenir chez eux un jour. S'ils savaient...

EN ISRAËL, RELIGION ET ÉTAT NE SONT QU'UN, JE LE SAVAIS, MAIS UN AUTRE DOGME DOMINE LA VIE DES CITOYENS, CELUI DE LA SÉCURITÉ. CETTE MATRICE SÉCURITAIRE REPOSE SUR LA CONVICTION QU'ISRAËL SUBIT UNE MENACE PERPÉTUELLE. CETTE IDÉE EST ENTRETENUE PARTOUT ET TOUT LE TEMPS PAR L'EXAGÉRATION DES DANGERS RÉELS, CE QUI NOURRIT UN SENTIMENT DE PEUR. IL SUFFIT DE LIRE LES PANNEAUX D'AVERTISSEMENT QUI SE TROUVENT À CHAQUE CHECKPOINT POUR LE COMPRENDRE.

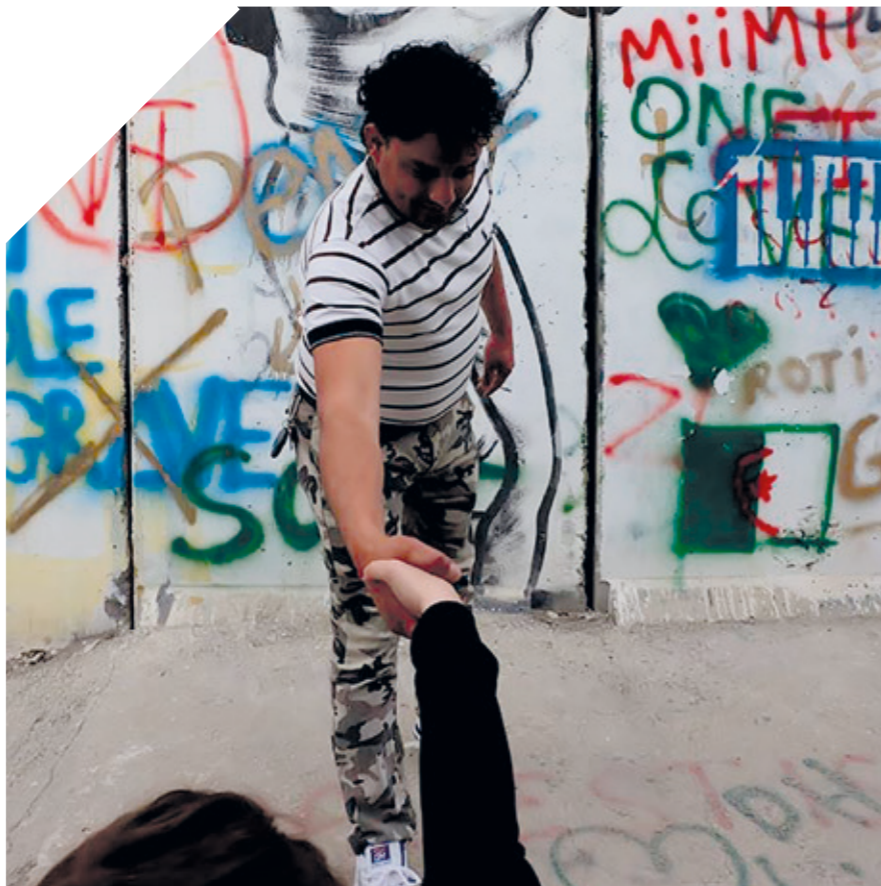
Cette arrestation me révolte pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il me semblerait bien plus efficace de se concentrer sur les raisons politiques et sociales qui poussent les terroristes au passage à l'acte, plutôt que d'y répondre uniquement par une solution militaire. Ensuite, parce que ces mesures de sécurité ont d'inévitables effets pervers. Cultiver à ce point la peur d'un attentat rend les citoyens israéliens aveugles et sourds aux stéréotypes et aux discriminations qui en découlent. Le racisme est banalisé et l'occupation légitimée. Enfin, parce que, fier de sa performance sécuritaire, l'État d'Israël développe et tente d'exporter sa lucrative industrie du contrôle. C'est pour cela qu'aujourd'hui, un an après avoir découvert l'intention d'un de nos ministres d'utiliser une méthodologie israélienne de sécurité, je m'inquiète. N'existe-t-il pas d'autres solutions, plus mesurées, pour se protéger du danger ? Est-il raisonnable de laisser la peur justifier toutes les atteintes à la liberté ? Doit-on en arriver à laisser la recherche de sécurité légitimer le racisme ? Plus que d'un attentat, ce dont j'ai peur aujourd'hui, c'est de perdre notre déjà si fragile démocratie.



Une jeunesse palestinienne tournée vers L'AVENIR

Stéphanie Lecharlier
pour Solidarité Socialiste.

La situation en Palestine a de quoi créer un profond sentiment de frustration au sein de la jeunesse palestinienne. Néanmoins, celle-ci garde un potentiel de mobilisation politique, sociale et culturelle. Comment ne pas baisser les bras ? Comment transformer une colère en dynamique de résistance constructive, d'expression libre et de sensibilisation pour faire avancer la société et influencer les politiques ?



© Violette Degey

C'est tout le sens du programme appuyé par Solidarité Socialiste sur le terrain, qui rassemble des étudiants, des syndicalistes, des organisations de jeunesse et des centres culturels. Le Popular Art Center (PAC) est l'un d'entre eux. ONG palestinienne créée en 1987, son objectif est de servir de référence pour le développement de la culture palestinienne. Dans le contexte palestinien, le renforcement culturel devient aussi une lutte politique face à la stratégie israélienne de contestation de l'existence d'un peuple par la négation de sa culture et de son histoire. Le Popular Art Center est devenu peu à peu un centre

culturel renommé en Cisjordanie, entre autres par l'organisation d'un festival annuel de musique et de danse, par la mise en place de programmes d'art et d'expression pour les enfants, la création d'un cinéclub, mais aussi par son programme de recherche et de récupération de la culture palestinienne. En plus des activités culturelles à Ramallah, son travail de terrain est basé essentiellement dans les camps de réfugiés et à Jérusalem-Est. Le Popular Art Center y organise des cours de « Dabke », danse populaire locale, qui redonne corps à l'identité palestinienne. Il est primordial de continuer à encourager

cette jeunesse dans son engagement pour un avenir plus juste.

SOLIDARITÉ SOCIALISTE est une organisation non gouvernementale (ONG) de coopération au développement. Elle et ses partenaires combattent l'exclusion et les inégalités en Bolivie, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, au Maroc, en Palestine, au Sénégal et en République Démocratique du Congo, sans oublier la Belgique. Leur objectif commun est de contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus démocratique.
WWW.SOLSOC.BE

Pourquoi la Belgique doit-elle se retirer du programme

« LAW TRAIN » ?

Marie-Anaïs Simon
chargée de communication FPS

« Law Train » c'est un programme financé par l'Union Européenne qui vise à améliorer les techniques d'interrogatoire et qui est coordonné par... Israël !

La police judiciaire belge (Service Public Fédéral Justice) et l'université de Leuven (KUL) collaborent à cette recherche dotée d'une enveloppe de 5 095 685,5 euros dont la moitié va aux institutions israéliennes impliquées dans le projet¹. Pourtant, la police israélienne est « internationalement connue pour pratiquer la torture sur une grande échelle » comme le souligne Alexis De Swaef, Président de la Ligue des droits de l'Homme². L'État israélien a été condamné à plusieurs reprises pour l'usage de torture ou de traitements inhumains et dégradants lors des interrogatoires de prisonniers, notamment par le Comité des Nations Unies contre la Torture dans son rapport du 13 mai 2016. Human Rights Watch, Unicef et Amnesty International ont documenté ces violations systématiques, généralisées et institutionnalisées sur les adultes et les enfants durant les interrogatoires. Rien d'étonnant quand on sait que dans la loi israélienne, la torture n'est pas considérée comme punissable et que l'« état de nécessité » peut justifier l'usage de la torture dans les interrogatoires de certains prisonniers. En Belgique, non seulement, aucune mesure forte n'est prise pour lutter contre ces pratiques inhumaines

ne respectant absolument pas les droits humains, mais pire, en participant à un tel programme, les institutions impliquées cautionnent et s'inspirent de ces techniques d'interrogatoire scandaleuses ! Sans parler du soutien financier que cela représente.

La Belgique et l'Union Européenne violent leurs obligations internationales

Comme le rappellent plusieurs organisations (dont le CNCD, SOLSOC, l'ABP...)³ ce programme est une violation directe des engagements européens. En effet : « L'interdiction de la torture est une norme impérative du droit international, ce qui implique pour l'UE une obligation de ne pas faciliter les violations d'une telle norme et de coopérer activement pour mettre fin à

ces violations. La police israélienne a son siège central à Jérusalem-Est, en territoire palestinien occupé, ce qui entraîne une obligation pour l'UE de ne pas porter assistance à une entité qui participe à la colonisation et donc à un crime de guerre (Statut de Rome, art. 8 b, viii). » Plus de 480 professeurs et chercheurs issus du monde académique belge et pas moins de 190 artistes demandent au procureur fédéral Frédéric Van Leeuw et aux ministres Koen Geens et Didier Reynders de mettre fin à la collaboration belge à ce projet. Nous vous invitons à rejoindre ce mouvement en signant la pétition disponible sur <https://www.stop-law-train.be/> et en en parlant autour de vous.

¹ www.stop-law-train.be
² Article pour la Palestine
³ www.stop-law-train.be



© Jihan Samir



LES FEMMES EN PRISON :

dans quelles conditions ?

Marie-Anaïs Simon chargée de communication FPS

Depuis le début de l'occupation en 1967, plus de 10 000 Palestiniennes ont été arrêtées et détenues par les forces d'occupation israéliennes. En 2017, femmes et jeunes filles palestiniennes sont quotidiennement appréhendées dans les rues ou aux postes-frontière militaires israéliens.

Mais elles sont également arrêtées lors de violents raids nocturnes dans leurs maisons, incursions militaires menées par des soldats israéliens, des agents de renseignement et des chiens policiers. Yeux bandés et mains nouées, elles sont alors emmenées de force dans des voitures militaires. L'ONG Addameer défend les prisonniers/ères politiques et se bat pour mettre un terme à toutes les formes de tortures et de violations des droits humains. Leur porte-parole nous parle de la condition de ces palestiniennes derrière les barreaux.

QUI SONT LES PRISONNIÈRES PALESTINIENNES ?

Actuellement, il y a environ cinquante-cinq palestiniennes sous détention israélienne. Parmi elles, on compte deux détenues administratives (sans charges ou procès) : Sabah Faroun et Ihsan Dababseh. Il y a au moins cinq étudiantes universitaires, environs vingt mères et dix enfants (dont Marah Bakeer¹).

DANS QUELLES CONDITIONS SONT-ELLES DÉTENUES ?

Les prisonnières palestiniennes sont détenues dans les prisons de Hasharon et Damon, ce qui représente une entrave à la quatrième convention de Genève²,

qui interdit le transfert des populations depuis les territoires occupés jusqu'aux pouvoirs occupants. En général, les femmes prisonnières déplorent la surpopulation dans l'enceinte des cellules et le manque d'accès au matériel médical approprié ainsi qu'aux soins spécifiquement féminins.

Ces femmes et filles sont rarement informées de la raison de leurs détentions ce qui est pourtant un de leurs droits les plus fondamentaux. Lors des arrestations, on leur couvre les yeux et elles sont emmenées dans un camion militaire, puis dans un centre d'interrogation. Bien des fois, elles sont retenues pour des périodes prolongées, sans avoir accès à un avocat. Elles subissent de nombreuses formes de pressions émotionnelles

et psychologiques, notamment en mentionnant sans cesse leurs enfants, si elles sont mères.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS POUR LES PALESTINIENNES EN PRISON ?

Les besoins spécifiques des femmes prisonnières sont fortement négligés et les petites filles ne reçoivent aucune forme d'enseignement scolaire. Il n'y a pas de matériel adéquat mis à disposition pour les loisirs et le travail manuel. Les visites des familles sont restreintes et se déroulent derrière une vitre. Environ dix détenues palestiniennes ont été blessées au moment de leur



© 3000 nuits - Scratch

« 3000 nuits » au cœur d'une prison de femmes

Dans « 3000 nuits », la réalisatrice américano-palestinienne Mai Masri nous plonge dans le quotidien d'une prison pour femmes dans les années 70-80, où se côtoient les prisonnières politiques palestiniennes et les prisonnières de droit commun israéliennes. Elle y dépeint avec justesse la violence de la détention et des inégalités entre les deux peuples. Inspirée d'une histoire vraie, cette fiction décrit le contexte politique, mais également l'aspect interpersonnel particulier émanant de la situation d'emprisonnement : relations de pouvoir, d'intimidation et de solidarité. A voir !

Soutien aux prisonniers grévistes de la faim palestiniens

Le 17 avril 2017, plus de mille prisonniers politiques palestiniens ont entamé une grève de la faim illimitée au sein des prisons israéliennes. Les prisonniers en grève appellent à mettre fin aux pratiques israéliennes : violence, détention à l'isolement, torture, négligence médicale et déni des droits garantis par le droit international, y compris le droit d'avoir un procès. Ces prisonniers, souvent privés du droit de visite régulière de leurs familles, sont victimes d'une politique qui dure depuis des décennies et qui, pour Amnesty International, est "non seulement cruelle, mais aussi une violation flagrante du droit international". L'administration pénitentiaire a décidé de priver les grévistes de sel, dans une procédure punitive visant à essayer de mettre fin à la grève. Après quelques semaines de grève de la faim, la vie des prisonniers grévistes est en jeu et des dégâts irréversibles pour leur santé apparaissent. Marwan Barghouti, leader palestinien du Fatah (mouvement de libération de la Palestine fondé par Yasser Arafat) et initiateur de la grève de la faim, a par ailleurs annoncé le 18 mai qu'il arrêterait l'eau, ce qui risque d'accélérer la détérioration de son état. Des dizaines d'organisations belges souhaitent marquer leur soutien à l'action des prisonniers palestiniens et amener nos décideurs politiques à faire pression sur le gouvernement israélien afin de répondre aux demandes des prisonniers. <http://www.association-belgo-palestinienne.be/lappel-soutien-aux-prisonniers/>

arrestation et ne reçoivent pas de soins médicaux appropriés. Durant leur incarcération, elles subissent également des violences psychologiques et physiques, on leur impose par exemple de prendre des positions douloureuses et on les intimide en tapant sur les tables, en leur criant dessus, ou encore en menaçant leur famille. Pour avoir plus d'informations sur la condition des femmes prisonnières dans l'enceinte des prisons et des centres de détention,

je recommande le rapport de 2008 de notre association (Addameer), « In Need of Protection ».

¹ Marah Bakeer est une jeune femme de 17 ans, qui a été condamnée à 8 ans et demi de prison en octobre 2015 après une arrestation très violente au cours de laquelle un soldat israélien l'avait déshabillée de force et lui avait tiré 10 fois dans le bras gauche, un garde avait même par la suite pris un selfie avec elle... contre son gré bien entendu.

² Il s'agit de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre signée le 12 août 1949 qui vise à protéger les civils des occupants et interdit, entre autre, la déportation des peuples occupés.

UPDATE : AU MOMENT OÙ ENVOYONS CE NUMÉRO À L'IMPRESSION, LA SITUATION DES GRÉVISTES PALESTINIENS A ÉVOLUÉE.

La grève a pris fin dans la nuit du 29 mai et 80% des revendications des prisonniers ont été acceptées, comme par exemple davantage d'accès à des téléphones publics, la levée de certaines restrictions de passage pour les membres de la famille qui souhaitent visiter leurs proches, la réduction de l'intervalle entre deux visites pour les prisonniers de Gaza, l'amélioration des conditions de détention pour les prisonniers malades détenus à l'hôpital-prison de Ramleh, un coin cuisine séparé des chambres pour les prisonniers dits « de sécurité », etc. <http://www.cncd.be/Victoire-des-prisonniers>



Comprendre par soi-même IMPRESSIONS

Rebecca Lejeune- Secrétaire régionale des FPS du Brabant

Dans une société où l'information circule et doit circuler toujours plus vite. Comprendre par soi-même... Dans une société où l'information cède la place au buzz, aux images choquantes, à la médiocrité du monde. Comprendre par soi-même... Parce que l'esprit critique, c'est une arme des FPS.

Comprendre par soi-même, c'est la seule voie qui m'a semblée juste pour appréhender le conflit israélo-palestinien. On a beau lire des livres, entendre des « experts » sur la question d'Israël et de la Palestine : il faut y aller. Voir de ses propres yeux, sans discours, sans guide orienté, observer et parler avec les gens de tous bords. Vivre ce mur de séparation, vivre les checkpoints, vivre les interrogatoires. Vivre est le mot que j'emploie, moi, qui n'y vis pas. C'est même plutôt « subir » que je devrais écrire.

En tant que féministe, je suis bien sûr sensible à la cause des femmes quand je voyage. Mais quand on se promène dans un camp de réfugiés ou dans les vieilles ruelles d'Hébron sinistrées par l'occupation, on dépasse les considérations de genre. En voyage, je ne voyais pas des hommes ou des femmes, des jeunes ou des moins jeunes, des riches ou des pauvres... Mais juste des humains, avec leur singularité : des révolté-e-s des militant-e-s, des philosophes-ses,... Bref, des humains qui résistent.

Pourtant être femme en Palestine n'est pas facile. Le poids de la tradition et les conditions de l'apartheid bien présents, cantonnent les femmes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants. D'autant plus qu'il y a toujours un fils, un frère, un mari emprisonné, handicapé ou décédé suite à la guerre. Dans ce



contexte, la recherche de toute forme d'émancipation est loin d'être simple. Malgré tout, des femmes qui se battent pour plus d'égalité, il y en a ! Je pense à Basma, qui gère avec d'autres femmes The Arab Women's Union, une association féministe créée en 1956 à Bei Sahour, dans la banlieue de Bethléem. Le projet était d'ouvrir une crèche pour jeunes enfants afin de permettre aux femmes de travailler. Aujourd'hui, en plus du jardin d'enfants, Basma gère le centre Al Basma qui accueille de jeunes personnes handicapées et leur apprend

un métier (tissage, fabrique de papier recyclé, jardinerie...). Le Centre est aujourd'hui un lieu d'enrichissement et de perspectives d'avenir nouvelles pour ces jeunes, mais aussi pour les femmes qui peuvent s'y réunir et partager leur vécu : celles-ci s'y sentent investies, libres, et ceux-là épanouis. Une maison d'hôtes a également été créée : plusieurs femmes y travaillent et l'endroit peut accueillir jusqu'à 33 hôtes dans un cadre chaleureux et typiquement palestinien. C'est à Basma de gérer tout ça, aidé de quelques autres. Son outil à elle, c'est la parole. Il faut parler du projet et le faire connaître : sans soutien extérieur, il s'écroulerait. Il n'y a rien de pire que l'isolement.

ASSOCIATIONS PALESTINIENNES :

THE ARAB WOMEN'S UNIONS :

<http://www.elbeit.org>

AL BASMA CENTRE :

<http://albasmacenter.com>

WOMEN IN HEBRON

(COOPÉRATIVE FÉMININE

D'ARTISANAT) :

www.womeninhebron.com

PALESTINIAN WORKING WOMAN

SOCIETY FOR DEVELOPMENT :

<http://www.pwwsd.org/>

Avec le soutien de Pierre Verhas.



PORTRAIT

d'une journaliste israélienne en Palestine

Stéphanie Jassogne – Chargée de communication FPS

Amira Hass née en 1956 à Jérusalem, est une journaliste et auteure israélienne, elle est la seule journaliste juive à vivre dans les territoires occupés. Depuis 1997, elle est la correspondante permanente en Cisjordanie du quotidien de Tel Aviv, Haaretz.

La journaliste, lauréate en 2003 du prix mondial de la liberté de la presse décerné par l'Unesco, chronique depuis vingt ans l'occupation israélienne au quotidien. Avant de s'installer à Ramallah en Cisjordanie, Amira Hass avait vécu trois ans dans la bande de Gaza, au début des années 1990 (Israël impose un

blocus de la bande de Gaza depuis 2007). Un séjour qu'elle raconte avec émotion dans son livre Boire la mer à Gaza. A cette époque, elle voulait «voir Gaza par les yeux de son peuple, plutôt que par le pare-brise d'une jeep de l'armée». Cette «spécialiste de l'occupation» écrit ses articles sur les territoires palestiniens occupés en immersion totale. Ses reportages tentent de rendre compte de la vie quotidienne de la population palestinienne et sont généralement critiques à l'encontre de la politique israélienne mais aussi envers les dirigeants palestiniens. Quand un journaliste français demande à Amira quelles serait la solution au conflit israélo-palestinien, voici sa réponse : « Il faut commencer par parler des fondamentaux. J'en vois deux. Le premier, c'est que deux peuples vivent dans ce pays. Tous deux doivent l'accepter, et tous deux ont des liens très anciens avec ce pays - peu importe que ce soit depuis trois cents ans, cinq mille ans ou plus. Le deuxième, c'est le principe d'égalité. Sans ça, il n'y a pas de futur sain pour les deux peuples. Je pense qu'au final les Juifs - ma communauté juive - paieront un prix très lourd si nous ne mettons pas rapidement un terme à cette discrimination. Mais, en même temps, les Palestiniens doivent accepter que nous ne sommes pas des pieds noirs, que cette comparaison n'est pas valable. Parce que ce qui a amené les Juifs en Palestine n'est pas simplement le colonialisme, et aussi parce que les Juifs ont des liens religieux avec ce pays. Il ne s'agit pas que de colonialisme ou de profit. »

Amira Hass sait qu'elle est marginale pour la société israélienne, «trop radicale», «extrémiste» ou «gauchiste». Sa voix est écoutée mais elle n'est pas entendue.

EN ISRAËL, PRESSE ET ARMÉE SONT TRÈS LIÉES

Dans ce pays où tout le monde fait son service militaire et où l'armée est l'institution la plus prestigieuse, la grande majorité des journalistes israéliens préfèrent faire profil bas face aux autorités, tout comme le reste de la population. Seuls de très rares journalistes ont développé un réseau de sources sur le terrain et ceux-ci sont très critiqués : le reporter Gideon Levy, collègue d'Amira Haas, est considéré comme un « traître »¹ ; Michel Warschawski, journaliste et militant pacifiste d'extrême gauche, a été condamné en 1989 à la prison ferme après avoir imprimé des tracts en lien avec le Front populaire de libération de la Palestine.² Dans un climat où toute tentative de contestation est perçue comme une trahison, les médias israéliens choisissent le plus souvent de ne couvrir que partiellement ce qui se passe dans les territoires occupés et évitent ainsi d'être accusés de prendre parti pour l'ennemi. Amira Hass ne fait partie de ces journalistes-là, c'est une véritable révoltée qui a décidé de consacrer sa vie à son idéal. Elle une des journalistes les plus primées au monde mais reste marginale dans son propre pays.

¹ http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2014/08/07/gideon-levy-journaliste-critique-d-une-societe-israelienne-malade_4467830_3218.html

² <https://www.revue-ballast.fr/michel-warschawski-y-a-civilisation-judeo-musulmane/>



© Yossi Gurvitz

CES FEMMES

figures emblématiques de la Palestine

Marie-Anaïs Simon chargée de communication FPS

Si l'implication des femmes dans la résistance à l'occupation n'est pas nouvelle, il reste très rare que l'on parle des palestiniennes autrement que comme des victimes ou des martyres. Pourtant, malgré une société toujours très inégalitaire où les femmes sont souvent réduites à leur rôle de mère et d'épouses, les Palestiniennes sont plus que jamais engagées. Hors de question pour elles de rester à l'arrière-plan. Certaines sont même devenues des figures emblématiques du combat palestinien. Que l'on soit d'accord ou non avec leurs méthodes, elles restent la preuve que dans la résistance aussi les femmes peuvent faire changer les choses !

AHED TAMIMI

Dans le petit village de Nabi Saleh, tout près de Ramallah, la famille Tamini est l'une des plus emblématiques de la résistance à l'occupation israélienne. Engagées dans des rassemblements hebdomadaires contre le mur et les colonies israéliennes, les femmes n'ont pas peur de montrer les dents pour se défendre... au sens figuré comme au sens propre !

En septembre 2015, une vidéo de la jeune Ahed Tamimi mordant un soldat israélien qui immobilisait son frère (au bras plâtré) à terre a fait le tour du monde. Avant cela déjà, plusieurs vidéos la montraient défiant les soldats israéliens. Cette adolescente de 15 ans ne cesse de faire parler d'elle pour ses altercations avec les militaires et la révolte qui l'anime. Elle a réussi à attirer l'attention médiatique et a reçu à plusieurs reprises des honneurs pour ses actions de résistance. Si beaucoup dénoncent l'aspect « mise en scène » de ses affrontements avec les militaires, personne ne pourra nier son engagement, ni la force avec laquelle elle réussit à faire entendre sa voix.

JANA JIHAD

Toujours dans la famille Tamimi, Jana Jihad est probablement la plus jeune journaliste palestinienne. Tout comme le reste des enfants de sa famille, elle participe régulièrement aux manifestations contre l'occupation israélienne. Elle commence son activité de journaliste à 7 ans, suite à la mort de deux personnes de son village dans des affrontements avec les soldats israéliens. Son but est clair : couvrir les événements que trop peu de journalistes relayent. Puisque personne n'est là pour montrer ce qui se passe sous l'occupation, elle décide de s'en charger. Aujourd'hui, elle ne se contente plus de filmer les manifestations de son village ; elle voyage et relate ce qui se passe à Hébron, aux checkpoints, aux marches de protestation, mais aussi la violence « de tous les jours ». Ce sont les réseaux sociaux qui portent les messages de cette jeune journaliste : elle publie presque quotidiennement du contenu sur Snapchat*, Twitter*, et Facebook, où elle a presque 235 000 followers*.

LEILA KHALED

Véritable icône de la résistance, son portrait est devenu une image emblématique de la résistance palestinienne depuis les années 70. Leila Khaled est connue pour avoir été la première femme terroriste à avoir détourné un avion de ligne en 1969. Acte qu'elle a réitéré l'année suivante (avec néanmoins 6 opérations de chirurgie plastique pour modifier son apparence et ne pas être reconnaissable). Son objectif ? Attirer l'attention sur la situation palestinienne et faire libérer les prisonniers du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP). Lors de ces détournements, la seule personne tuée fut l'un de ses complices, Patrick Arguello. Elle fut également la première femme élue au Conseil législatif palestinien, elle s'est engagée dans l'Union générale des femmes palestiniennes et elle est toujours active aujourd'hui comme membre du comité central du FPLP. Depuis plus de cinquante ans, elle est l'une des figures les plus marquantes de la résistance. Dans une interview du magazine Vice, elle confie : « Je

devais être la voix des femmes, celles que personne ne voit », puis elle ajoute : « La révolution a changé l'image de la femme palestinienne. La révolution est égalitaire ».

LEILA SHAHID

Une autre Leila, mais dans un registre tout à fait différent ! Leila Shahid fut ambassadrice de la Palestine en Belgique et auprès de l'Union européenne entre 2005 et 2015 après avoir refusé le poste d'ambassadrice à Washington (alors

sous la présidence de Bush, qui selon elle aurait dû passer devant un tribunal pénal pour crime contre l'humanité). Avant cela, elle a été représentante de l'Organisation de Libération de la Palestine en Irlande, puis aux Pays-Bas et au Danemark. Elle fut également porte-parole de l'autorité palestinienne en France. Presque 30 ans durant, elle n'a pas arrêté d'appeler à la reconnaissance de l'État de Palestine, à la paix avec Israël et à l'intervention des organisations internationales pour soutenir le peuple palestinien. Ses qualités diplomatiques, son franc-parler et ses coups de gueule ont permis à la voix des Palestiniens d'être entendue en Belgique, en Europe et dans le monde. Même si elle n'occupe plus aucune fonction politique

officielle, cette militante de la première heure continue d'œuvrer activement dans la société civile pour la paix en Palestine.

RIM BANA

La chanteuse-compositrice et activiste Rim Bana porte dans sa voix la résistance palestinienne. Ses chansons traduisent la souffrance, les combats et les espoirs de son peuple. Elle veut promouvoir la « résistance créative » en Palestine et dans le monde arabe.



Rencontre avec une

PHOTOGRAPHE POUR LA PAIX

Rosine Herlemont – chargée d'étude FPS

Face à l'injustice que l'on constate quand on s'intéresse à la cause palestinienne, vient d'abord l'indignation, ensuite, souvent, c'est le sentiment d'impuissance qui domine.

Comment agir ? Comment tenter de changer les choses à son échelle ? Que peut-on faire d'ici ? Nous avons rencontré une indignée qui, fatiguée de se sentir impuissante, nous livre ici comment, à travers la photographie, elle a répondu à ces questions loin d'être sans réponses. Elle dépose également son regard de militante féministe sur ce conflit et nous livre enfin des pistes, afin que chaque indigné-e, las de cette frustration de ne savoir comment agir, puisse défendre l'intérêt palestinien.

VÉRONIQUE VERCHEVAL a commencé les cours de photographie à 16 ans. Depuis, elle photographie essentiellement la condition féminine ainsi que le côté social de ce qu'elle observe. Sensible à la cause palestinienne depuis le début des années 80, elle réalise son premier voyage en Palestine en 2002. Elle découvre alors une Cisjordanie ravagée qui la bouleverse et rentre en Belgique avec la ferme idée de repartir et surtout d'agir.

Comment vos photos vous permettent-elles de défendre la cause palestinienne ?

« Ce qu'il faut, c'est montrer ce qui se passe vraiment en territoire occupé. Si montrer la guerre, les destructions et la violence est une chose, pour moi, il est tout aussi important qu'on puisse également voir qui sont les Palestiniens. Pour que les gens soient solidaires, je pense qu'il est nécessaire de savoir s'identifier. Je photographie donc les femmes, les hommes, les enfants et les familles que je rencontre. On m'a parfois reproché de ne pas aller assez loin, mais derrière chaque photo se cache une histoire. Je me rappelle de la photo d'une jeune fille, me souriant devant un checkpoint*. Ce qui se cache derrière ce cliché c'est l'histoire d'une jeune fille qui, pour aller à l'université suivre ses cours, reste bloquée deux heures chaque matin sans que cela ne la décourage. On ne s'identifie pas face à un enfant dans un champ de mines, mais face à un enfant sur les bancs de l'école, oui. Montrer un enfant pieds nus dans la rue c'est une chose, mais en montrer un qui

suit des cours de physique en anglais à douze ans, ce n'est pas rien non plus. C'est un peuple cultivé, avec de l'humour et de la culture. C'est un peuple souriant et ma démarche, ma manière à moi d'être leur porte-parole, c'est de le montrer ».

Quelle place occupent les femmes dans la société palestinienne ? Ont-elles un rôle à mener dans le combat pour la libération ?

« Les femmes occupent une place importante en Palestine. Lors de la première Intifada*, on retrouvait beaucoup de jeunes femmes au combat, c'était une révolte des jeunes contre Israël, mais aussi contre le patriarcat. Quand je suis allée la première fois en Palestine, il y avait plus de 50 % de femmes à l'université. Je me souviens être allée dans un camp de réfugiés près de Ramallah et avoir discuté avec des femmes qui avaient été à l'université. Je leur ai alors demandé pourquoi elles continuaient d'y aller sachant qu'elles ne trouveront probablement jamais de travail et que, quand elles auront des enfants, leur seule perspective d'avenir sera de les éduquer. Elles m'ont fièrement répondu qu'au moins, elles auraient des enfants éduqués par des mères universitaires. C'est très important de mettre en avant ce besoin et ce désir de formation, car cela contribue à faire de ces femmes des femmes engagées. Rappelons que la mairesse de Bethléem est une femme, celle de Ramallah aussi. Mais il faut l'admettre, ces places ne sont pas faciles à prendre, car



Check-point à l'entrée du caveau des patriarches, à Hébron.

**LE MILITANTISME
QUE J'EXERCE C'EST DU
TÉMOIGNAGE. J'AI UN
MÉTIER QUI ME PERMET DE
RAPPORTER. J'AI VU
DES CHOSES QUE D'AUTRES
N'ONT PAS EU L'OCCASION
D'OBSERVER, MON TRAVAIL
EST DE LEUR PERMETTRE
DE LE FAIRE.**

la société reste extrêmement patriarcale. En 2002, je me souviens que les femmes portaient beaucoup moins le voile qu'à l'heure actuelle, mais entre le Fatah* qui ne s'en sort pas avec Israël et le Hamas* qui se radicalise, le peuple se positionne politiquement de manière de plus en plus islamique ce qui implique que le patriarcat a pas mal avancé ces dernières années. Les musulmans se sentent menacés, le conflit étant souvent interprété comme une guerre de religions, ce qu'il n'est pas du tout, soyons lucides. Les Palestiniens musulmans tentent de se réaffirmer, ce qui entraîne malheureusement une régression de la liberté des femmes. Malgré ce repli religieux, les femmes ne s'effacent pas et continuent de se battre... mais contre une chose à la fois. Elles mènent une double lutte permanente, contre Israël d'une part et contre le patriarcat de l'autre part. Ce qui détruit les maisons, ce qui prend les terres, ce qui anéantit les familles et ce qui tue, c'est l'occupation, pas le patriarcat. J'ai un jour rencontré une femme qui m'a dit : "Ne vous occupez pas de nous émanciper, on y arrivera seules, mais occupez-vous de nous aider contre l'occupation israélienne. Pour nous émanciper, nous avons besoin d'être libres". Les femmes palestiniennes sont conscientes de leurs doubles chaînes, mais elles priorisent, elles ne savent pas tout faire de front. »

Quels moyens avons-nous, ici, de lutter pour la libération de la Palestine ?

« Tout d'abord, le partage d'expériences. Écrire un article, raconter son voyage en Palestine ou relayer des informations « oubliées »

par nos médias sont déjà des moyens d'action, car ils offrent une visibilité aux Palestiniens. Pour ça, je conseille à chaque personne qui souhaite porter la voix palestinienne de toujours être extrêmement bien informée et d'avoir des sources d'informations variées. Il n'est pas rare d'être traité d'antisémite lorsque l'on défend la cause de la Palestine. Il ne faut jamais permettre une telle attaque et il faut être capable d'expliquer sa position. Il est toujours bon alors d'appuyer ses arguments aussi sur des sources israéliennes, car des Israéliens

qui luttent pour la paix, il y en a : Les rabbins pour la paix, Breaking the Silence, B'Tselem, l'Alternative Information Center, le journal Haaretz ou encore des auteurs tels que Michel Warschawski, Amira Hass, Gidéon Lévy ou Ilan Pappé du mouvement des « Nouveaux historiens »* en sont de parfaits exemples. Ensuite, il y a évidemment le BDS (Boycott Désinvestissement Sanction). Israël a des accords extrêmement favorables avec l'Europe. Il suffit de regarder l'Eurovision ou la coupe d'Europe de football pour le constater. Initier cette démarche pacifique, lancée par la société civile palestinienne, chacun d'entre nous peut le faire. Au départ, le BDS a pour objectif de bloquer les biens économiques qui viennent des colonies. Colonies, rappelons-le, illégales au regard du droit international. À l'heure actuelle, contrairement à il y a quinze ans, la population européenne est globalement en faveur de la cause palestinienne, mais les gouvernements pas. C'est pour cela qu'il est fondamental que nous, la population, puissions agir et cela commence, selon moi, par tous ces petits gestes individuels. »

ÊTRE UNE FEMME EN PALESTINE

Marie-Anaïs Simon – Chargée de communication FPS

Samah Jabr est l'une des rares psychiatres en Palestine. Actuellement directrice de l'Unité Santé Mentale qui supervise les services de santé mentale dans toute la Cisjordanie, son travail s'étend à toute la communauté palestinienne qui souffre actuellement de l'oppression et de l'occupation israélienne. Par sa pratique médicale et thérapeutique, elle peut témoigner des maltraitements et traumatismes subis par la population palestinienne. Elle a accepté de répondre aux questions de Femmes Plurielles à propos de l'impact de l'occupation sur la vie des femmes.

Pour vous, que signifie « être une femme en Palestine aujourd'hui » ?

Dans la situation actuelle, notre identité palestinienne fait de nous des suspect-e-s, notre humanité est niée, l'oppression et la dépossession mènent à l'emprisonnement de nos hommes palestiniens et à leur réduction en esclavage, à travers le statut de travailleur dans les colonies israéliennes. Ainsi, les femmes palestiniennes deviennent les gardiennes du capital social et du réseau qui permet la survie de cette communauté fragmentée et brisée face aux traumatismes. Les femmes palestiniennes représentent la majorité des étudiantes universitaires et une proportion significative de la force de travail. La majorité des travailleuses exercent dans le secteur des services (santé et éducation) ainsi que dans celui de l'agriculture. Par ailleurs, leur haut taux de fertilité devient une arme de résistance contre la volonté de l'occupation de nous éliminer en tant que nation sur ces terres. Ces différents rôles font de ses femmes palestiniennes les bâtisseuses et les gardiennes de la vie humaine.

Quelles sont les principales difficultés que les femmes rencontrent ? Comment les surmontent-elles ?

Comme dans d'autres pays colonisés, quand les Palestiniens échouent dans leur opposition contre les violences verticales et l'oppression venant de la puissance occupante, cette violence et cette oppression deviennent horizontales. Elle s'exprime alors sous la forme de conflits internes, de régressions et de violences domestiques. Les femmes étant considérées comme physiquement et socialement plus faibles deviennent alors les dernières victimes de ces hommes humiliés et de cette communauté qui régresse. Dans ma pratique, je vois souvent des femmes qui souffrent de traumatismes, de dépression, d'anxiété. Elles sont victimes de violence basées sur le genre, qui sont en réalité les prolongements, les conséquences d'une oppression structurelle et d'une violence politique. L'amélioration de la santé mentale et la « libération psychique » des Palestinien-ne-s devrait aller de pair avec les efforts pour libérer le territoire palestinien. L'émancipation des femmes est une clé pour le projet de libération.

En tant que psychiatre exerçant sous l'occupation, quels enjeux considérez-vous comme primordiaux aujourd'hui en Palestine ?

En Palestine, les injustices, les humiliations et les traumatismes sont constants et affectent tous les aspects de la vie palestinienne, causant ainsi des dommages à la personnalité individuelle et au système de valeurs de la communauté. Quand je reçois dans ma clinique des femmes atteintes de dépression liée à des violences genrées, je ne vais pas leur donner un antidépresseur pour qu'elles deviennent indifférentes à la violence. Par contre, je travaille avec elles afin qu'elles puissent décider quoi faire par rapport au facteur qui les a menées à la dépression. Quand je rencontre un enfant qui a été abusé, ma responsabilité éthique est d'informer à propos de ces abus et de tout faire pour les stopper. C'est aussi important que de travailler sur le traumatisme même. Tant que l'injustice et l'humiliation continueront, nos outils médicaux et psychothérapeutiques ne resteront que palliatifs. L'occupation est en effet un problème de santé mentale autant qu'un problème politique. Jusqu'à ce qu'on en arrive à bout, j'essaie de promouvoir l'indépendance et la liberté d'esprit de mes



patients à travers l'éducation et la prise de conscience psychologique. Mais il y a une autre priorité pour arriver à la « libération psychique » : être finalement indépendant. Malheureusement, sans cela, les gens doivent faire beaucoup de compromis sur leur esprit et leurs valeurs. L'indépendance est la seule manière de régler le problème en profondeur.

La « résistance » et la « résilience » sont des concepts-clés pour les Palestinien-ne-s aujourd'hui. Pourquoi ?

La résistance des Palestinien-ne-s à l'occupation est un droit humain légitime qui doit être respecté et soutenu par la communauté internationale. Le devoir des Palestinien-ne-s est de repenser et de réformer leurs méthodes de résistance pour préserver la dimension morale de leur situation actuelle. Je soutiens que la résistance a une valeur humanisante et thérapeutique. Cela rappelle à une nation opprimée qu'elle est en vie, avec une

EN PALESTINE, LES INJUSTICES, LES HUMILIATIONS ET LES TRAUMATISMES SONT CONSTANTS ET AFFECTENT TOUS LES ASPECTS DE LA VIE PALESTINIENNE

volonté et une capacité d'action ; que ses membres ne sont pas de simples ombres ou des objets passifs qui se font dévorer par toutes les formes d'agressions et d'humiliations sans aucune opposition. La grève de la faim d'environ une centaine de prisonniers politiques palestiniens dont on nie les droits fondamentaux est un exemple

de cette saine volonté et capacité d'agir. La résilience est la capacité durable d'un individu ou d'une communauté à rebondir face l'adversité et à utiliser ses ressources pour survivre et minimiser l'impact des crises sur sa vie. L'éducation, la foi et les liens familiaux sont les ressources et le capital de la résilience palestinienne (que nous appelons Sumoud). Quand vous rencontrez des personnes palestiniennes, elles ne semblent pas être des personnes traumatisées. Elles vous parlent juste de leurs problèmes de boulot, de leurs enfants, elles racontent des blagues politiques et se vantent à propos de leur cuisine. Leur foi dans leur droit à vivre décemment sur le territoire de leurs parents et grands-parents les aide à donner un sens à ce traumatisme insensé et aux souffrances politiques, en les transformant en résistance et en résilience.

Quel message avez-vous envie de faire passer aux citoyen-ne-s belges ?

Je demande aux citoyens, aux mouvements populaires, aux représentants de Belgique et au monde entier de porter l'idée que les Palestiniens et les Israéliens sont égaux, en créant une pression pour en finir avec cette occupation qui blesse toutes les parties impliquées, qui déshumanise l'occupant plus que l'occupé, qui désensibilise les « spectateurs » internationaux et menace la paix mondiale. Le rôle d'une tierce partie qui serait témoin du traumatisme est de valider les souffrances et de créer un espace sûr pour émanciper les personnes affectées, afin qu'elles puissent se soulever pour leurs droits. Condamner toutes les parties, blâmer les Palestiniens de l'avoir bien cherché ou faire des déclarations vides de sens soutenant le « processus de paix » sont des manœuvres inutiles. Ce n'est pas en laissant les Israéliens s'en sortir avec leurs crimes et passer ainsi au-dessus du droit international que l'Europe peut se repentir de sa culpabilité vis-à-vis de l'Holocauste. Au contraire, c'est en supportant la résistance palestinienne et la résilience jusqu'à ce qu'Israël soit amené devant la justice internationale, que l'Europe et le monde peuvent réellement agir selon la maxime « Plus jamais ça ».

Ces femmes qui construisent LA CYBER-PALESTINE

Lola d'Estienne d'Orves – rédactrice Femmes Plurielles

Bien que pour certains pays, la Palestine n'existe pas, du moins, pas sa condition d'État, elle partage pourtant une caractéristique commune avec tous les gouvernements reconnus : un moteur de recherche Google dédié. En effet, il existe depuis une dizaine d'années un www.google.ps¹. Depuis, une communauté de femmes, journalistes, blogueuses et lanceuses d'alerte, a commencé à construire la cyber-Palestine d'aujourd'hui, ébauche d'un véritable État palestinien de demain. Échanges entre régions inaccessibles et parole récupérée, portrait de celles qui ont décidé de faire entendre leurs voix sur le web gazaoui et cisjordanien.

À une époque, on m'a appris que la Palestine a une superficie de 27 000 kilomètres carrés, mais je sais à présent que ce fait est loin de la réalité. (...) Ai-je encore regardé la carte à l'envers ? Cela pourrait expliquer pourquoi la Palestine est réduite à 6 000 kilomètres carrés, en comprenant les colonies. Nous sommes en 2009 et Enass Banoura décrit la métamorphose de son pays. Elle est membre du collectif An-anthra dont la mission est d'« exposer la vision des femmes sur des faits de société, la vision palestinienne sur des problématiques locales et une vision journalistique sur l'information ». Soutenues par le CFI (agence française de développement), ces quelques blogueuses et journalistes officient encore aujourd'hui, huit ans plus tard. Une longévité rare pour celles présentes sur le web palestinien. Elles sont nombreuses à avoir voulu montrer la réalité du quotidien sous l'occupation israélienne. Il y a à peine quelques années, Heba Zayyan, Laïla Al-Haddad ou encore Mona El Farra faisaient partie des pionnières en la matière. Avec leurs billets d'humeur, entre

PEUT-ÊTRE SUIS-JE TROP PESSIMISTE, MAIS C'EST LA PLUIE QUI ME REND NOSTALGIQUE DU TEMPS OÙ LES PALESTINIENS FAISAIENT DES PROJETS DE LIBERTÉ, DE RÉFORME ET DE DÉVELOPPEMENT ET OÙ ILS CROYAIENT POUVOIR BÂTIR UN ÉTAT PALESTINIEN. OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ? NOUS RÉGRESSONS, NOUS DEMANDANT SEULEMENT S'IL Y AURA DU COCA-COLA AU MARCHÉ, SI NOUS OBTIENDRONS UN LAISSEZ-PASSER OU NON, TANT NOUS SOMMES PRISONNIERS, LITTÉRALEMENT ENCHAINÉS.
Heba Zayyan, 2008

routine et bombardements, elles offraient alors un portrait sincère et éloigné des discours classiques. Une avancée sur une terre encore peu contrôlée qu'était alors la Toile palestinienne. Aujourd'hui, elles se sont éloignées de leurs premiers pas. Docteure en physique, autrice ou simplement disparues sans laisser d'autres traces qu'un lien quelquefois inaccessible, elles ont délaissé ce tremplin d'émancipation que constituait alors leur blog. Comme pour beaucoup de militantes en ligne, elles ont migré vers les réseaux

sociaux, tout en laissant place à une nouvelle génération de femmes palestiniennes. L'une d'entre elles se nomme Farah Baker, aka Farah Gazan. Précoce, elle crée son compte Twitter² en 2012, à l'âge de quatorze ans. Il faudra cependant attendre 2014 pour que ses brèves de 140 caractères ne prennent une envergure de lanceuse d'alerte. Sortie de sa vie ordinaire, elle devient un témoin privilégié des raids israéliens, qui sifflent et s'écrasent à quelques pas de chez elle. Ses live tweets³ des attaques et leur médiatisation lui offrent une communauté forte, prête à relayer des informations de la première heure. Aujourd'hui, à dix-neuf ans, la jeune adolescente s'est affirmée, délaissant la candeur et la stupéfaction de ses premiers tweets pour aborder un ton revendicateur et adulte. Une maturité qui pourrait cependant lui valoir un emprisonnement. Une étude de mars 2015, menée par Hamleh (centre arabe pour la promotion des médias sociaux), a vu poindre une hausse majeure des arrestations pour incitations via les réseaux sociaux. Une condamnation qui ne nécessite pas de réel motif, mais simplement le relai des actes d'oppression

POETRY IS NOT A CRIME



© Dureen Tatour

RÉSISTE, MON PEUPLE, RÉSISTE-LEUR. À JÉRUSALEM, J'AI HABILLÉ MES BLESSURES ET SOUPIRÉ MES PEINES ET PORTÉ L'ÂME DANS MA PAUME D'UNE PALESTINE ARABE (...)
DÉTRUIS L'ODIEUSE CONSTITUTION QUI T'A IMPOSÉ DÉGRADATION ET HUMILIATION ET, NOUS DÉTOURNANT DU RETOUR DE LA JUSTICE ILS ONT BRULÉ DES ENFANTS INNOCENTS
Extraits du poème de Dureen Tatour

du gouvernement israélien. C'est ce qui est arrivé à Dureen Tatour, jeune poétesse assignée à résidence depuis bientôt un an et demi. Sa faute consiste en une

vidéo postée sur son compte YouTube, le 3 octobre 2015, où elle récite un poème contre les crimes de l'occupation israélienne. Considérée comme une provocation et un encouragement au terrorisme, elle a (très) rapidement été condamnée, et est devenue l'emblème de la répression sur internet envers les personnes de nationalité palestinienne. Alors qu'internet et les réseaux sociaux semblaient être la dernière occasion de profiter d'un espace libre, derrière anonymat et adresses IP détournées, un couvre-feu semble s'imposer. Seules celles soutenues par une autorité extérieure comme la CFI ou rassemblant une communauté suffisamment importante

pour provoquer des protestations conservent leurs réseaux. À se demander si la cyber-Palestine, utopie d'un territoire libre, ne commence pas à ressembler de plus en plus à son homologue « dans la vie réelle »

¹ Ps : suffixe d'une adresse web appartenant au web palestinien. Avoir un suffixe pour son pays permet de localiser l'information que l'on recherche.

² Réseau social permettant de partager des messages publics aux autres membres du réseau. Ces messages doivent être de 140 caractères et peuvent contenir photographies, vidéos ou images animées (GIF).

³ Action de commenter en temps réel, sur Twitter, une action qui se déroule en direct.



« EFFAÇONS L'OCCUPATION, PAS LES PALESTINIENS. »

Marie-Noëlle van Wessem chargée de communication pour l'ABP

Voilà 50 ans que Palestiniennes et Palestiniens vivent dans la violence de l'occupation la plus longue de l'histoire contemporaine. Au quotidien, vivre sous occupation, c'est avoir constamment l'ombre d'un soldat dans le dos, perdre des heures aux checkpoints, survivre dans la prison à ciel ouvert qu'est Gaza, devoir vivre avec un mur atteignant 9 mètres de haut par endroits, dormir dans la crainte permanente d'être arrêté sans aucun chef d'accusation ou de voir sa maison détruite sous des prétextes d'ordre administratif.

Pendant combien de temps encore les Palestiniens trouveront-ils la force de se battre sans être soutenus dans leur lutte ? L'année 2017, marquée par certaines dates commémoratives, l'émergence d'un nouveau contexte international peu favorable aux Palestiniens, et l'enlisement des conflits locaux, doit absolument être une année de lutte accrue afin de soutenir les aspirations à la liberté du peuple palestinien. Cette année nous rappelle surtout l'urgente nécessité de renforcer les mouvements de solidarité et d'interpellation politique au niveau local, national et international, avant que la Palestine ne soit tout simplement effacée sous le regard complice ou indifférent du reste du monde.

L'année 2017 coïncide en effet avec l'anniversaire de plusieurs dates historiques décisives dans l'histoire de la Palestine :

► Les 100 ans de la « déclaration Balfour » de 1917, par laquelle le gouvernement britannique promettait unilatéralement l'établissement en Palestine d'un foyer national juif.

► Les 70 ans depuis le plan de partage de la Palestine, voté par l'ONU en 1947, qui attribuait 55 % du territoire à un État juif, 44 % à un État arabe, et définissait une zone internationale (Jérusalem et Bethléem). De ce plan de partage a résulté la Nakba de 1948, c'est-à-dire l'expulsion de 750 000 Palestiniens

de leur patrie dans un processus de nettoyage ethnique.

► les 50 ans de la guerre de 1967 (« Guerre des Six Jours »), qui s'est soldée par une conquête par la force de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, de la bande de Gaza et du plateau du Golan syrien par Israël, enclenchant un processus d'occupation et de colonisation continues de ces territoires par l'État d'Israël.

Des décennies d'injustice, de luttes, de rêves inatteignables, d'espoirs déçus. Pour arriver à cette situation actuelle : 600 000 colons israéliens déjà installés en Territoire palestinien occupé et la construction de 6 000 nouveaux



© Ben Kercix - Phaboy

logements annoncés en 2017, 700 km de Mur, 10 ans de blocus de Gaza, 7 000 prisonniers politiques, 7 millions de réfugiés palestiniens dans le monde. Des chiffres qui nous rappellent qu'il est plus que jamais temps de changer le statu quo. Avec la campagne « 50 ans d'occupation », l'ABP et ses nombreuses organisations partenaires ont pour objectif de forcer à la cohérence les politiques belges et européennes, afin qu'ils mettent un terme à leur complicité avec la colonisation et prennent des mesures à l'égard d'Israël jusqu'à obtenir : la levée du blocus de Gaza et la liberté de mouvement pour tous les Palestiniens ; la fin de l'occupation du Territoire occupé en 1967 ; la suspension de l'Accord d'Association UE-Israël, tant que ce dernier continuera de bafouer le droit international. Nous nous concentrerons plus particulièrement en 2017 sur un objectif politique précis : obtenir la cessation de toute collaboration économique avec l'occupation et

l'interdiction d'importation des produits des colonies sur les marchés belges et européens. Cela ne sera possible qu'à l'aide d'un contre-pouvoir citoyen, qui soit sensibilisé, formé, prêt à agir, et amené à croire au point d'avoir une incidence politique réelle et de replacer la lutte pour les droits du peuple palestinien au premier plan de l'attention politique et médiatique.

Concrètement, qu'est-ce qui nous attend au cours de cette année de campagne ? Un rassemblement de grande ampleur début juin pour commémorer les 50 ans de la guerre des Six Jours ; une caravane « Stop The Occupation » aux couleurs de la Palestine qui parcourra la Belgique tout au long de l'année à la rencontre des festivaliers, des vacanciers et des participants aux événements culturels récurrents ; des « semaines Palestine » organisées dans plusieurs régions de Wallonie et proposant débats, films et expositions et une série d'événements de

sensibilisation. Mais aussi... Des formations grand public qui informent sur la réalité de la vie sous occupation israélienne ; une présence sur de nombreux festivals de cet été en Belgique : Esperanzah, Les Ardentes, Manifiesta, etc.

Et enfin, un événement de clôture le 25 novembre 2017, parallèlement à la remise aux ministres des Affaires étrangères et des Finances de la pétition que nous aurons fait circuler tout au long de l'année.

Toutes les informations pratiques sur les événements et nos revendications politiques sont accessibles sur le site :

www.stop-occupation.be

En 2017 plus que jamais, la Palestine a besoin de vous ! Toutes les énergies sont nécessaires. Pour vous impliquer, contactez à info@abp-wb.be

LA CONTRACEPTION,

l'affaire des deux partenaires

Eloïse Malcourant – chargée de communication FCPF-FPS

« La contraception, c'est une affaire de femmes ». Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont déjà entendu de tels propos. Parce qu'il existe un plus grand choix de contraceptifs féminins que masculins, beaucoup considèrent que cela concerne uniquement les femmes. Or, la contraception, c'est l'affaire des deux partenaires. C'est justement ce partage des responsabilités en matière de contraception que met en évidence la nouvelle campagne de sensibilisation de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS), intitulée « Fifty-Fifty ».

La sexualité apparaît encore trop souvent comme un sujet tabou, appartenant à la sphère intime. Éviter de parler de contraception sous prétexte que cette thématique relève du privé et que « les femmes savent » a pour conséquence de leur en faire porter seules la responsabilité. Or, si la contraception fait défaut, qu'un « couac »

se produit et qu'une grossesse non désirée survient, la femme n'est en aucun cas la seule concernée. En plus de la responsabilité qui pèse sur les femmes en cas d'échec de la contraception pouvant mener à des grossesses non désirées, les femmes sont aussi exposées aux effets secondaires des moyens de contraception (liés, entre autres, aux hormones éventuelles contenues dans certains contraceptifs) et elles sont nombreuses à être seules en charge du coût de leur moyen de contraception. Par quels moyens les hommes peuvent-ils s'impliquer dans la contraception ? Leur implication peut se traduire par la prise en charge d'une partie de la contraception, par exemple en utilisant des préservatifs masculins ou encore en participant financièrement à l'achat des contraceptifs de leur partenaire de sexe féminin. En matière de contraception masculine, outre le préservatif qui protège aussi des infections sexuellement transmissibles (IST), il existe la vasectomie dite « contraception définitive ».

Préservatif et autre contraceptif, la combinaison idéale pour une sexualité en toute confiance

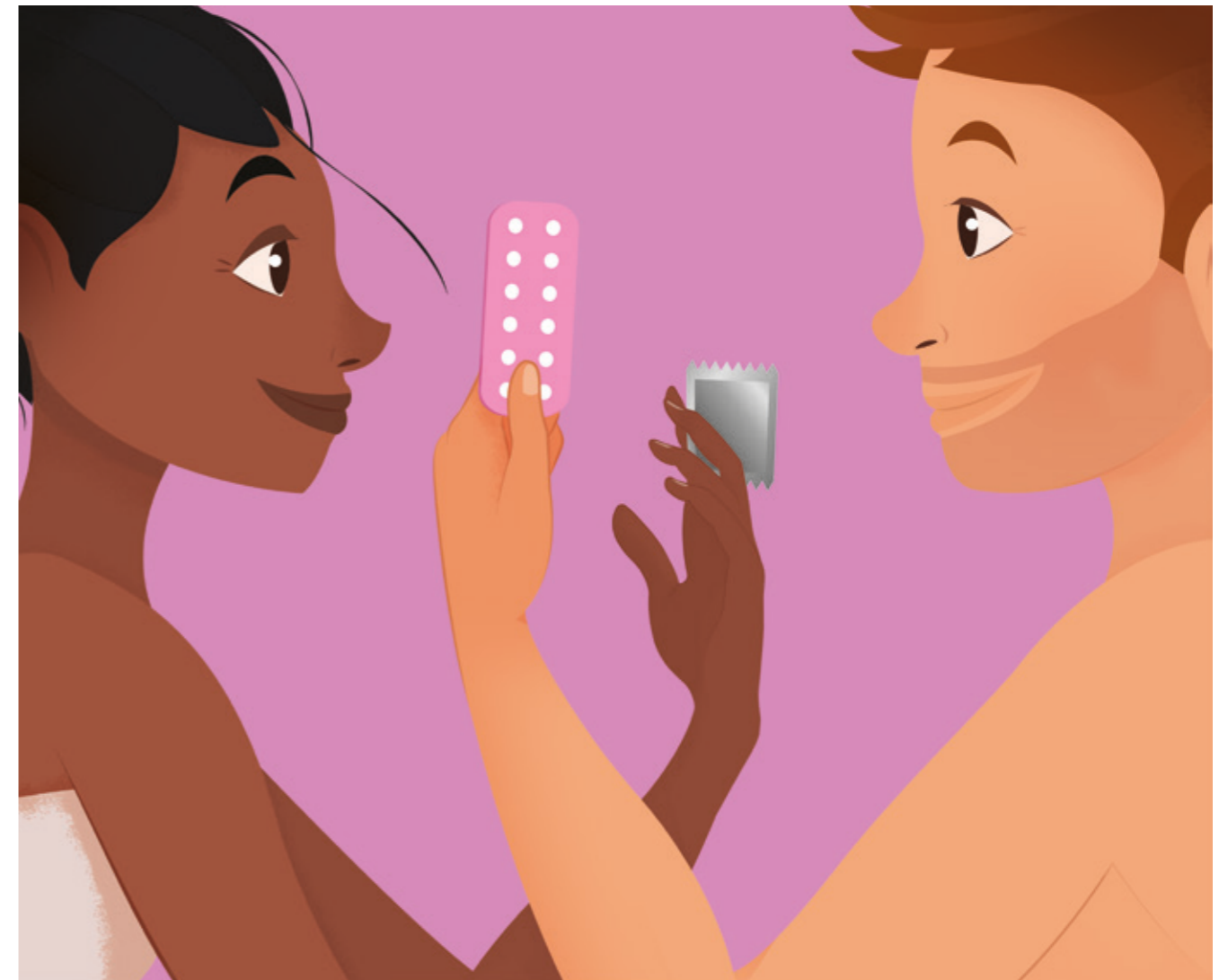
Lors de tout rapport sexuel avec un-e nouv-eau/elle partenaire, la formule idéale pour une sexualité en toute confiance est de combiner un préservatif (masculin ou féminin) à un autre moyen de contraception. S'il est le seul moyen de se protéger contre les IST, le préservatif, en tant que moyen de contraception, s'avère néanmoins moins fiable que d'autres contraceptifs. C'est pourquoi il

est conseillé d'associer, lors de tout rapport sexuel avec un-e nouv-eau/elle partenaire, le préservatif (masculin ou féminin) à un autre moyen de contraception pour se protéger tant des IST que de grossesses non désirées. Avec un-e nouv-eau/elle partenaire, il est important de toujours utiliser un préservatif durant au moins six semaines. Ensuite, il est recommandé aux deux partenaires de faire un dépistage VIH/SIDA et IST avant d'envisager l'arrêt de l'utilisation du préservatif.

Des questions sur la contraception ?

Les Centres de Planning familial des FPS (CPF-FPS) sont des lieux d'accueil où chacun-e peut trouver du soutien et un accompagnement. Un accueil est organisé sans rendez-vous, pour répondre à toutes questions relatives à la vie affective et sexuelle dont, entre autres, celles concernant la contraception. Les CPF-FPS proposent notamment des consultations médicales et gynécologiques, assurées par des professionnel-le-s qui peuvent conseiller toute personne et prescrire un moyen de contraception adapté au corps de chacun-e. Pour trouver les coordonnées de tous les CPF-FPS, rendez-vous sur www.planningsfps.be.

Il est primordial de pouvoir parler de contraception avec son/sa partenaire. Savoir ce qu'il/elle utilise comme moyen contraceptif, s'il/si elle en est satisfait-e, s'il/si elle envisage d'en changer, etc. En étant impliqué dans la contraception, l'homme sera davantage en mesure de comprendre et de soutenir sa partenaire dans ses choix contraceptifs.



« FIFTY-FIFTY : LA CONTRACEPTION, C'EST L'AFFAIRE DES DEUX PARTENAIRES »

Une campagne de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS (FCPF-FPS). Dans le cadre de ce projet, divers outils pédagogiques ont été développés :

DES AFFICHES : elles illustrent l'importance de l'implication des deux partenaires dans la contraception et le partage des responsabilités en la matière. Trois visuels différents ont été développés.

UN FLYER : il propose des pistes afin que les deux partenaires soient impliqués dans la contraception, tout en soulignant l'importance de la protection combinée (préservatif masculin ou féminin et un autre moyen de contraception) lors de rapports sexuels avec un-e nouv-eau/elle partenaire.

UNE BROCHURE, « La contraception » : la FCPF-FPS, en collaboration avec Solidaris, a produit une brochure réactualisée portant sur les

différents moyens de contraception. On y retrouve des renseignements pratiques sur les principaux moyens de contraception, où et comment se les procurer et à quel prix.

Les affiches, les flyers et les brochures peuvent être commandés auprès de l'équipe de la FCPF-FPS par e-mail cpf@solidaris.be ou par téléphone au 02/515 17 68.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION, dont plusieurs moments de distribution du matériel de campagne, se tiendront à Bruxelles et en Wallonie, et ce tout au long de l'année 2017. Pour plus d'infos sur les dates et lieux de ces actions de sensibilisation, rendez-vous sur le site internet de la FCPF-FPS, www.planningsfps.be et sa page Facebook, <https://www.facebook.com/fcpf.fps/>.

DES QUESTIONS SUR LA CAMPAGNE « FIFTY-FIFTY » ET SUR LA CONTRACEPTION ? RENDEZ-VOUS SUR WWW.PLANNINGSFPS.BE.

À noter aussi que le remboursement de la contraception tant féminine que masculine constitue une des priorités actuelles de Solidaris-Mutualité Socialiste. Depuis le 1er avril 2017, Solidaris-Mutualité Socialiste rembourse la contraception de ses affilié-e-s à hauteur de 50 euros maximum par an, quel que soit l'âge et le sexe (plus d'infos sur www.solidaris.be).

BANDE-DESSINÉE

PANIQUE AU



LOGEMENT SOCIAL

RASSEMBLEMENT BRUXELLOIS POUR LE DROIT À L'HABITAT (R.B.D.H.)
 Scénario : Carole Dumont et Marie Coûteaux – Dessins : Marie Coûteaux - Sortie mars 2017

Quiconque vit à Bruxelles depuis quelques années avec un salaire de base ou inférieur n'est certainement pas passé à côté de la hausse significative des loyers. Le temps où les frais liés au logement ne devaient pas dépasser le tiers du revenu semble, pour nombre de Bruxellois, loin derrière. Trouver un appartement abordable sur le marché locatif privé relève désormais de la gageure pour de plus en plus de ménages. Mais prétendre à un logement social s'apparente à une mauvaise blague, pour les plus optimistes. En réalité c'est plutôt un cauchemar : au rythme où se construisent les logements sociaux à Bruxelles, la liste d'attente actuelle ne pourra être résorbée que dans 10 ans, à supposer qu'elle n'augmente plus. Pourtant les chantiers de logements poussent un peu partout et la quantité astronomique de logements vides n'est un secret pour personne. Que se passe-t-il ? C'est ce qu'a entrepris de nous expliquer la bande dessinée *Panique au Logement Social*, qui vient d'être éditée par le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (R.B.D.H.). Avec un ton direct et incisif les auteures nous emmènent dans les méandres du logement social à Bruxelles. De manière claire et didactique elles mettent en évidence les différents chiffres, les enjeux économiques et politiques et réussissent à rendre compréhensible un sujet plutôt embrouillé pour la plupart des citoyens. Les promesses politiques non tenues et les excuses qui ne tiennent pas, les agences immobilières et la valse des terrains à bâtir, le nimbysme de certaines communes et les galères des gens. On pourrait dire que rien n'est vraiment étonnant ou nouveau dans tout ce qui est présenté. Mais le fait de mettre les choses en lien et de les ordonner via le

medium si efficace que constitue la bande dessinée, nous permet d'avoir une vision d'ensemble, de mieux comprendre pourquoi Bruxelles manque tellement de logement sociaux. Et ce qui apparaît très clairement dans la démonstration qui nous est faite c'est que la raison principale de cette défection n'est autre que le manque de volonté politique. Pourtant, il existe des solutions ! Le R.B.D.H. a eu une excellente idée avec cette petite BD plutôt drôle et facile à lire. C'est un très bon moyen de rendre leurs travaux accessibles au grand public. Et, dans le contexte politique difficile dans lequel nous vivons, il est intéressant de remettre de temps en temps les pendules à l'heure. C'est ce que fait *Panique au Logement Social*. A lire donc et à faire lire.

POUR LIRE OU COMMANDER LA BD :
<https://paniqueaulogementsocial.tumblr.com/>
<http://rbdh-bbrow.be>

Vous avez du mal à trouver la bonne réponse ? C'est normal ! Les règles de féminisation concernant les mots terminés par -eur sont très complexes. Par conséquent, les gens emploient différentes formes de féminin pour le même terme, ne sachant pas exactement lesquelles prévalent, ce qui contribue à déréguler le système et à rendre les règles moins générales. Au final, c'est l'usage qui finit généralement par trancher.

Les FPS ont choisi d'utiliser systématiquement les formes les plus féminines des mots [terminaisons en -euse, -trice, -esse,...], pour garantir une meilleure visibilité des femmes dans la langue française, visibilité dont elles ont souvent été privées.

FPS Brabant Wallon

EXPO | WHAT IS A WOMAN ?



© Marie-Anne Simon

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, le comité FPS de Nivelles, en collaboration avec le Forum André Flahaut et le PAC, a accueilli l'exposition « What is a Woman? ». Vingt photos montrant des femmes qu'Ethel Karskens, photographe et écrivaine, a rencontrées lors d'un long voyage en solitaire de Belgique en Asie.
[\[http://whatisawoman.net\]](http://whatisawoman.net)

Au Vietnam, des femmes transgenres qui ne se maquillent pas et ne portent des robes que le soir, qui fuient la lumière par peur des regards et des représailles. En Thaïlande, des femmes qui arborent, malgré la douleur infligée, des anneaux d'or autour du cou, en signe de richesse et de noblesse, mais aussi pour attirer le touriste. En Birmanie, des femmes nonnes bouddhistes qui se rasent la tête enlèvent et se défont de toute trace de féminité pour atteindre l'Anatta [le non-être]. En Chine, des femmes mosuo qui, dans un village perdu dans les montagnes, sont les égales des hommes. Et tant d'autres encore. Qu'est-ce qu'une femme est ? C'est la question que cette jeune artiste s'est posée avant d'enta-

mer ce long périple. Elle a finalement cherché à y répondre en la posant à un maximum de femmes de cultures et de pays différents. Elle nous a fait partager son expérience lors d'un atelier créatif qui inaugurerait un concours lancé par le comité FPS de Nivelles, le 8 mars 2017, et qui prendra fin dans un an. Sur la question : Qu'est-ce qu'une femme ? Laissez libre cours à votre imagination, rédigez, dessinez, collez, filmez... tout est permis. Toutes vos œuvres sont les bienvenues et seront exposées, à Nivelles, lors de la prochaine journée internationale des droits des femmes.

RENSEIGNEMENTS :
Céline Sckaert 0478 30 14 68

Solidaris
PRÉSENTE

GROUPE P&V

RTL TVI RTL

PASS 2J = 39€

TICKET 1J = 29€

GRATUIT POUR LES -12 ANS

LES
SOLIDARITÉS

**CITADELLE
DE NAMUR**

**26 • 27
AOÛT
2017**

LESSOLIDARITES.BE

**LOST FREQUENCIES • PUGGY
CALI • JULIAN PERRETTA • TRYO
SLIMANE • PATRICK BRUEL
TIKEN JAH FAKOLY • ALVARO SOLER
SAULE • KONOBA • SOVIET SUPREM • CYRIL MOKAIESH
ROMEO ELVIS & LE MOTEL • AKRO • CABALLERO & JEANJASS
BROKEN BACK • TYPH BARROW • LADY SIR
DICK ANNEGARN • ALLEZ ALLEZ • ANDRÉ BRASSEUR**

ET BEAUCOUP D'AUTRES...



L'AGENDA DES ACTIVITÉS PRÈS DE CHEZ VOUS

UN ÉTÉ PAS COMME LES AUTRES

**CHARLEROI ET RÉGION DU CENTRE & SOIGNIES,
DU 3 JUILLET AU 29 AOÛT**

Vous avez décidé de passer un été créatif, décontracté et convivial ? Le Réseau associatif Solidaris Mutualité du Centre, Charleroi et Soignies a préparé un programme d'activités originales et surprenantes !
Inscriptions obligatoires : 071/507 820 ou fps.cs@solidaris.be

PROGRAMME D'ÉTÉ 2017

LIÈGE ET VERVIERS, DU 13 JUILLET AU 11 AOÛT

Les FPS de Liège et de Verviers proposent des activités pour adultes tout au long de l'été : visite du Parlement fédéral, atelier d'écriture journalistique et visite de RTBF, création de bijoux contemporains, etc.
Infos et réservations : 04/223 01 50-
mouvement.fps.liege@solidaris.be

SEMAINE « CRÉ'ACTION »

**LA HESTRE, AU CENTRE SPORTIF « LA DRÈVE »,
DU 31 JUILLET AU 4 AOÛT**

Un rendez-vous bien-être annuel qui fait du bien !
Activités en tout genre et créativité artistique...
Renseignements et inscriptions : 071/ 507 820
ou fps.cs@solidaris.be

2^{ÈME} GRAND BAL POPULAIRE "AGITATIONS"

**BRUXELLES (CAVE DES HALLES SAINT-GERY),
LE 23 SEPTEMBRE À PARTIR DE 20H30**

Ambiance DJ.
Gratuit, mais sur invitation à demander par mail :
fps-fam@fmsb.be ou 02 546 14 01

**CONCOURS
DE BANDE DESSINÉE**

**8 MARS
15 SEPT.
2017**

AGITATIONS!

LES FÉMINISMES EN CHANTIER **4^{ÈME} ÉDITION**

LES FPS PRÉSENTENT

L'ÉGALITÉ
DESSINE-MOI

CE CONCOURS EST ORGANISÉ
DANS LE CADRE DU RASSEMBLEMENT
FÉMINISTE ANNUEL DES
FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES .

THÈME DU CONCOURS :
L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES QU'EST-CE QUE
CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

CETTE ANNÉE, LA 4^{ÈME} ÉDITION SE
DÉROULERA AU CŒUR DE LA CITÉ ARDENTE,
À LIÈGE, LE SAMEDI 14 OCTOBRE

**DITES-LE NOUS
AVEC UN DESSIN.**

INFORMATIONS ET RÉGLEMENT SUR WWW.AGITATIONS.BE

à petits pas...

Jusque dans les années 50, rien ne protège les femmes des inégalités dont elles sont victimes au travail.



En 1959, le traité de Rome instaure l'égalité salariale entre hommes et femmes. Ce texte fondateur de la Communauté européenne est un pas important pour l'émancipation des femmes par le travail. Ça change tout... ou presque.



Dans les années 70, des groupuscules féministes envahissent l'espace public.



Elles s'attaquent à tout ce qui empêche encore les femmes d'être égales aux hommes.

En 1972, les féministes belges unissent leurs forces pour publier *Le Petit livre rouge des femmes*, qui reprend leurs revendications. Elles réclament la fin de l'exploitation "de la femme travailleuse que la société ne reconnaît pas mais tolère et exploite".



Actuellement, hommes et femmes ont, en principe, les mêmes droits. Mais il reste de nombreuses inégalités moins visibles : des différences de salaires, une difficulté à progresser dans la hiérarchie ou à concilier travail et vie de famille.